Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 08/10/2026
ID : 040-214001927-20260922-2026_09_0249-DE

Direction Générale des Finances Publiques

SGC MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION
3 RUE ASPIRANT BROCHON
BP 405
40000 MONT DE MARSAN
Tél : 05-58-75-21-00
Courriel : sgc.mont-de-marsan@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

Collectivité : **73604 - POMPES FUNEBRES MUNICIPALES-MD**

NumÃ©ro de la liste 7521830111

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en créance éteinte de ces titres figurants sur la liste ci-jointe.

A MONT DE MARSAN, le 10 juil. 2026
comptable public

François VERDÈS

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d 'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 463,86 €	
Total	1 463,86 €	

A Le

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Exercice	Référence	Nom du redevable	Reste à recouvrer	Motif de la présentation	Admis	Rejet	Éléments nouveaux – A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
2022	T-99-1		293,78	Surendettement et dÃ©cision effacement de dette			
2022	T-99-2		270,00	Surendettement et dÃ©cision effacement de dette			
		Sous-total	563,78				
2015	T-282-3		53,00	ClÃ´ture insuffisance actif sur RJ-LJ			
2015	T-282-2		265,50	ClÃ´ture insuffisance actif sur RJ-LJ			
2015	T-282-1		399,66	ClÃ´ture insuffisance actif sur RJ-LJ			
		Sous-total	718,16				
2022	T-265-2		181,92	Surendettement et dÃ©cision effacement de dette			
		Sous-total	181,92				
		TOTAL GENERAL	1 463,86				

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 08/10/2026
ID : 040-214001927-20260922-2026_09_0249-DE

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 08/10/2026
ID : 040-214001927-20260922-2026_09_0249-DE

Exercice 2026

Direction Générale des Finances Publiques

SGC MONT-DE-MARSAN AGGLOMERATION
3 RUE ASPIRANT BROCHON
BP 405
40000 MONT DE MARSAN
Tél : 05-58-75-21-00
Courriel : sgc.mont-de-marsan@dgfip.finances.gouv.fr

DEMANDE D'ADMISSION EN CREANCES ETEINTES

Collectivité : **73604 - POMPES FUNEBRES MUNICIPALES-MD**

NumÃ©ro de la liste 7521830111

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncées.

Il demande en conséquence l'admission en créance éteinte de ces titres figurants sur la liste ci-jointe.

A MONT DE MARSAN, le 04 août 2026
comptable public

Francois VERDES

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d 'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	0,00 €	
6542	1 463,86 €	
Total	1 463,86 €	

A Le

(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.